



GRESSY FLASH

Numéro 278

26 avril 2022



Nous vous remercions de bien vouloir vous associer à la cérémonie du 8 mai 2022 en souvenir de celles et de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que notre nation vive dans la paix et la liberté. Nous vous donnons avec le Conseil Municipal des Enfants rendez-vous le

Dimanche 8 mai à 11 heures devant la mairie

d'où nous partirons pour déposer une gerbe au monument aux morts.

Un apéritif amical clôturera cette cérémonie et sera servi en extérieur à l'école André Turcat ou dans la salle de motricité en cas de pluie.

Chers Amis,

Vous trouverez joint à ce numéro un petit « Guide du bon voisinage » dans lequel figurent quelques recommandations qui décrivent des bonnes pratiques du bien-vivre ensemble à Gressy ainsi que quelques rappels notamment au niveau des règles d'urbanisme.

Une première période électorale sans passion et sans surprise s'achève mais le corps électoral va être de nouveau appelé aux urnes afin d'élire nos députés. Deux dimanches électoraux seront donc réservés : les 12 et 19 juin. Un grand merci encore à tous ceux qui nous aident au comptage et recomptage des enveloppes et des bulletins. C'est un travail ingrat et fastidieux mais qui rend un grand service à l'équipe municipale.

Après une longue période de stabilité, la crise énergétique due aux augmentations du gaz, de l'électricité et du gas-oil, la baisse encore sensible cette année de la dotation de l'état, (DGF), l'impact (qui commence à se faire sentir) de la diminution des ressources due à la suppression de la taxe d'habitation non-compensée depuis 2019 malgré les engagements gouvernementaux, ont été les facteurs principaux qui ont conduit votre exécutif à augmenter les taxes du foncier-bâti qui passe de 34,85% à 35,67% et du foncier non-bâti de 49,29% à 50,45%.

Les travaux de l'avenue du Château arrivent à leur terme. Si des plantations de fleurs et l'engazonnement vont bien avoir lieu, les arbres ne seront plantés qu'au cours du mois de novembre prochain afin de garantir leur bonne reprise. C'est dans le courant de la semaine prochaine que les enrobés vont être réalisés ainsi que le plateau traversant à l'intersection de cette voie avec l'avenue des Carrosses. Une déviation sera mise en place pendant quelques heures et nous vous remercions pour votre compréhension.

Nous allons enfin essayer de revivre nos fêtes municipales et notamment celle de fin d'année scolaire. Nous vous donnerons information et coupon d'inscription dans notre prochain numéro mais gardez en mémoire le samedi 25 juin.

Bien à vous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, le distributeur d'énergie électrique Enedis organise chaque année la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20 000 volts, afin d'améliorer la qualité de la distribution de cette énergie.

La société Air Touraine nous informe d'un survol en hélicoptère à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de notre commune (hors agglomération), du :

26 avril au 13 mai 2022

Air Touraine et Enedis présentent leurs excuses pour les désagréments éventuellement occasionnés.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Dimanche 8 mai à 11h00	<i>Cérémonie du Souvenir</i>
Dimanche 15 mai à 11h00	<i>Fête de l'Etang organisé par le GAG</i>
Samedi 21 mai à 19h00	<i>Fête des voisins</i>
Samedi 25 juin à 19h30	<i>Fête de fin d'année scolaire et du village</i>

Conseil Municipal du 12 Mars 2022

- Approbation et autorisation de signature de l'avenant avec la Communauté d'Agglomération relatif au règlement de mise en commun des systèmes d'information
- Approbation de la charte informatique proposée par la Communauté d'Agglomération
- Vote d'une subvention de 1500 Euros à l'Association des Maires de Seine-et-Marne destinée à aider les réfugiés ukrainiens.
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération relative à la compétence GEMAPI qui s'intéresse à l'aménagement de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Conseil Municipal du 12 Avril 2022

- Vote du compte administratif 2021 présentant un excédent de 248.723,07 Euros
- Vote du compte de gestion 2021
- Affectation des résultats 2021 pour la préparation du budget communal de l'année 2022
- Vote du budget primitif 2021 (1 328 541,90 Euros en Fonctionnement et 1 024 384,75 Euros en Investissement)
- Vote des taux d'imposition du Foncier bâti à 35,67 % et du Foncier non-bâti à 50,45%
- Suspension des taxes pour les extérieurs fréquentant le réseau associatif de Gressy pour 2022
- Vote de subvention en faveur des associations locales
- Groupement de commande de maintenance de l'éclairage public avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
- Sortie de la commune d'Iverny du Syndicat Intercommunal France et Multien
- Participation au repas campagnard de la fête du village

SI VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A CONSACRER A NOS ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE...

Nous serions ravis de pouvoir compter sur quelques personnes du village qui pourraient à l'improviste venir encadrer et aider nos enfants pendant le service de restauration scolaire. Ce service serait bien sûr rémunéré.

Nous avons été confrontés à un manque de personnel communal et enseignant, personnel successivement et brusquement arrêté par suite d'un test positif à la covid-19 quelques jours avant les vacances de printemps.

Si nous avons quelques personnes à appeler pour venir de 11 h 20 à 13 h 10 nous rendre service, cela nous aiderait énormément.

Merci donc de bien vouloir vous faire connaître si vous êtes intéressé(e) auprès de notre secrétariat.

RESULTATS PRESIDENTIELLES 2022



RESULTATS DU 1er. TOUR

	Nombre	% inscrits	% exprimés
Inscrits	687		
Abstentions	119	17,32%	
Votants	568	82,68%	
Blancs	12	1,75%	2,11%
Nuls	2	0,29%	0,35%
Exprimés	554	80,64%	97,54%
Emmanuel MACRON	186	27,07%	33,57%
Marine LE PEN	110	16,01%	19,86%
Eric ZEMMOUR	74	10,77%	13,36%
Jean-Luc MELENCHON	63	9,17%	11,37%
Valérie PECRESSE	52	7,57%	9,39%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	23	3,35%	4,15%
Yannick JADOT	22	3,20%	3,97%
Anne HIDALGO	9	1,31%	1,62%
Fabien ROUSSEL	6	0,87%	1,08%
Jean LASSALLE	6	0,87%	1,08%
Philippe POUTOU	2	0,29%	0,36%
Nathalie ARTHAUD	1	0,15%	0,18%

RESULTATS DU 2ème TOUR

	Nombre	% inscrits	% exprimés
Inscrits	688		
Abstentions	132	19,19%	
Votants	556	80,81%	
Blancs	38	5,52%	6,83%
Nuls	11	1,60%	1,98%
Exprimés	507	73,69%	91,19%
Emmanuel MACRON	297	43,17%	58,58%
Marine LE PEN	210	30,52%	41,42%



Privée en 2020 et 2021 de la fête des voisins par suite de la pandémie, la commune a décidé de relancer ce moment de joie et de partage. La fête des voisins se déroulera le **samedi 21 mai** comme un nombre d'habitants l'ont souhaité et préféré à la soirée officielle du vendredi.

Concernant les horaires, la Fête des voisins se déroule en général à partir de 19h. Mais les habitants de chaque quartier sont bien sûr libres de faire comme ils le souhaitent !

A Gressy les années antérieures 10 pôles ont été créés (DRYADES/DIANE – FLORE – ORPHEE/ORION – CYBÈLE – NAIADES – SYLPHIDES – VESTA – CÉRÈS – CHÂTEAU – VIEUX MOULIN), cette année il serait souhaitable que les responsables de pôles qui aimeraient organiser cette fête se fassent connaître auprès du secrétariat (01.60.26.11.15) au plus tard le jeudi 12 mai. La Mairie apportera son concours comme à l'accoutumé en offrant le vin (1/2 bouteille /personne) et en mettant à disposition les tables et les barnums si nécessaire.



Karine Sanchez, secrétaire de la mairie depuis 16 ans nous a quittés et a pris ses nouvelles fonctions lundi 25 avril à la mairie de Courtry. Une petite réception s'est tenue pour la remercier de son travail au service de notre commune.

Elle sera remplacée par Madame Véronique Escolano qui prendra ses fonctions le 19 mai prochain. Soyez compréhensifs et indulgents durant cette période de changement. Nous ferons le maximum avec Emilie Lapers pour assurer un service au public de qualité quasi-habituel.

CENTRE DE LOISIRS EN JUILLET

Vous désirez inscrire vos enfants au Centre de Loisirs au mois de juillet prochain ? Vous pouvez d'ores-et-déjà prendre contact avec notre secrétariat au 01.60.26.11.15. On enregistrera vos inscriptions et on vous donnera toutes les informations nécessaires pour que votre ou vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Ils seront encadrés par du personnel qualifié et participeront aux nombreuses activités et sorties prévues durant ce premier mois des vacances d'été.

GRESSY

Fête de l'étang

dimanche 15 mai 2022

jeux et
barbecue autour
de l'étang

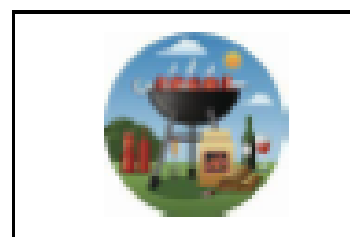


Rendez-vous à 11h pour la première partie du jeu KOH-LANTA
constitution des équipes (de 5 à 99 ans)

et participation à 6 épreuves

Barbecue à midi;

grillade-chips-fromage-tarte-1 boisson



Après-midi ; poursuite du jeu KOH-LANTA 6 épreuves suivies d'une
chasse au Trésor

Jeux de cartes - parties de scrabble - jeux de boules ...

Remise du totem KOH-LANTA à l'heure du goûter (vente de boissons
gâteaux)



Tarifs pour le barbecue adultes: 8€ enfants: 6€

Les enfants sont sous la responsabilité des parents
durant toute l'animation



Coupon à déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres du
GAG située à la mairie de Gressy au plus tard le mercredi 11 mai

Nom : prénom :

Tél :

Nb adultes 8€/pers : nb enfants 6€/pers :